

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
NOTRE-DAME-DU-LAUS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, tenue au bureau municipal, le mardi 4 octobre 2016, à laquelle sont présents les conseillers Étienne St-Louis, Robert Pelletier, Joanne St-Louis, Sylvie St-Louis, François Monière et Julie Sylvestre, sous la présidence de M. le maire, Stéphane Roy.

La directrice générale adjointe, Gisèle Lauzon et le directeur des travaux publics, Mario St-Louis ainsi que 4 citoyens sont également présents lors de cette séance.

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à cette séance ordinaire du 4 octobre 2016, débutant à 20 h.

269-10-2016

RÉVISION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par François Monière

et résolu à l'unanimité, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant au point 13.1 l'item « Achat de poubelles » et au point 13.2, l'item : « Permis de stationnement – Caisse Desjardins ».

De plus, que l'ordre du jour demeure ouvert.

ADOPTÉ.

270-10-2016

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2016, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ.

271-10-2016

ADOPTION DES COMPTES

Proposé par François Monière
appuyé par Joanne St-Louis

et résolu à l'unanimité, que le directeur général par intérim soit autorisé à payer les comptes tels qu'ils apparaissent sur les listes suivantes, portant le numéro de folio 100769-10-2016 ainsi que le numéro de la présente résolution, à savoir :

- liste des comptes fournisseurs pour un total de comptes à payer de 62 894,63 \$;
- liste sélective venant de l'historique des chèques n° 6272 à 6292 pour un montant de 11 389 75;
- liste sélective venant de l'historique des prélèvements internet n° 25215-45EKO à 27715-4DANH pour un montant de 49 031,51 \$;
- liste de factures rajoutées portant le numéro de chèque 6291 et un prélèvement automatique au montant de 448,93 \$ et des comptes à payer au montant de 20 375,22 \$

liste des salaires du 01 au 30 septembre 2016 pour un montant de 48 881,82 \$.

ADOPTÉ.

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

INFORMATION

M. le maire, Stéphane Roy, donne information sur les sujets suivants, à savoir :

- Fermeture des ponts sur Ruisseau-Serpent et Poisson-Blanc pour vérification. La circulation sera ouverte à intervalle régulier.
- Le déjeuner du maire, au profit de Centraide, aura lieu le 23 octobre 2016 au centre des loisirs de 8 h à 13 h.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Étude internet haute-vitesse
- Sommaire du rôle d'évaluation 3e année
- Plan arpentage MTQ
- Plan d'intervention infrastructure routière
- Cohabitation harmonieuse du transport forestier

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

272-10-2016

BUDGET RÉVISÉ OMH

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par Joanne St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus, approuve le budget révisé 2016 de l'Office municipal d'habitation (OMH) tel que présenté par l'OMH et résumé comme suit :

- *Ajout de 24 600 \$ au poste 64000 RAM pour remise à neuf de logement.*

ADOPTÉ.

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT COMITÉ DE SÉLECTION

Avis de motion est donné par M. le maire, Stéphane Roy, que, lors d'une prochaine séance, un règlement sera présenté aux fins de déléguer au directeur général le pouvoir de former un comité de sélection pour l'adjudication des contrats. De plus que dispense de lecture sera faite dudit règlement en conformité avec les dispositions du 2^e alinéa de l'article 445 du Code municipal.

ADOPTÉ.

273-10-2016

RÔLE DE PERCEPTION 2017 REPORTÉ À FÉVRIER 2017

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité, que le dépôt du rôle général de perception soit reporté à février 2017.

ADOPTÉ.

274-10-2016

MAISON DE LA FAMILLE – VENTE DE PAIN

Proposé par François Monière
appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité, que la Municipalité ne s'objecte pas à la tenue de l'activité de vente de pains parrainée par la Maison de la famille, qui se tiendra sur la route 309 à la hauteur du centre du village de Notre-Dame-du-Laus, le 28 octobre 2016.

ADOPTÉ.

275-10-2016

APPEL D'OFFRE GÉNÉRATRICE

ATTENDU que la résolution 265-09-2016 prévoyait l'appel d'offres par invitation pour l'achat et l'installation d'une génératrice au centre des loisirs;

ATTENDU que les compagnies invitées à soumissionner sont les suivantes :

- Hewitt Équipement Limitée
- Génératrice Drummond
- Le Groupe Roger Faguy inc.

ATTENDU qu'un seul soumissionnaire a déposé une soumission soit, « *Le Groupe Roger Faguy inc.* » au montant de 37 507,44 plus taxes;

ATTENDU que la soumission déposée par Le Groupe Roger Faguy inc. est conforme et répond aux exigences de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Joanne St-Louis, appuyé par Robert Pelletier et résolu à l'unanimité, d'adjudiquer le contrat pour l'achat et l'installation d'un groupe électrogène pour le centre des loisirs, à Groupe Roger Faguy inc. au montant de 37 507,44, plus taxes.

ADOPTÉ.

276-10-2016

SUBVENTION DEC CANADA

Proposé par Sylvie St-Louis

appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité

d'accepter la structure de financement du projet n° 400051036 au montant de 79 359 \$ et une participation potentielle de la municipalité de 132 717 \$, telle que proposée par Développement Économique Canada suite à la demande d'aide financière pour la rénovation du centre communautaire.

ADOPTÉ.

277-10-2016

FINANCEMENT TEMPORAIRE – TOIT, BIBLIO - AUTORISATION

ATTENDU que deux projets de construction sont présentement en cours pour la municipalité soit, une toiture sur la patinoire et la bibliothèque;

ATTENDU que ces projets ont été subventionnés par le ministère de l'Éducation et le ministère de la Culture et des Communications;

ATTENDU que les contracteurs devront être payés avant le versement des subventions;

EN CONSÉQUENT, il est proposé par Étienne St-Louis, appuyé par François Monière et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général en poste à procéder à un emprunt temporaire pour le financement des projets de construction d'une toiture sur la patinoire au montant de 401 000 \$ et la construction de la bibliothèque au montant de 197 000 \$.

De plus, que le directeur général en poste soit autorisé à signer tous les documents en rapport avec lesdits emprunts.

ADOPTÉ.

URBANISME

278-10-2016

OFFRE DE SERVICES – GÉO-VERT (INSTALLATION SEPTIQUE BIBLIO)

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par François Monière

et résolu à l'unanimité,
d'accepter l'offre de service présentée par Sébastien Jacques, technologue professionnel de la firme Géo-Vert concernant une étude de caractérisation du site pour la conception d'un système de traitement et d'évaluation des eaux usées pour le projet de construction de la nouvelle bibliothèque, au montant de 2 300 \$ plus taxes.

De plus, que Gisèle Lauzon, directrice générale adjointe, soit autorisée à signer l'offre de service pour et au nom de la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus.

ADOPTÉ.

VOIRIE MUNICIPALE

279-10-2016

EMBAUCHE – PERSONNEL HIVERNAL

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité que le directeur des travaux publics soit autorisé à procéder à la mise à pied du personnel saisonnier estival soit : Jérôme Brière, Bernard McLaughlin et Pierre Roussel, et au moment opportun, à l'embauche du personnel pour la période hivernale soit, Alain Cyr et Robert Roussel.

ADOPTÉ.

INCENDIE

280-10-2016

ACHAT RADIOS

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité
d'autoriser le directeur du service d'incendie à faire l'acquisition, de Mobilonde inc., de 20 radios Icom ICF50V avec décodeur de pagette intégré et enregistrement des messages radio avec module vibration, avec batterie LI-ION 1850 mah et clip ceinture submersible (30 min) antenne régulière FA-S59V incluse 150 à 174 mhz, 20 antennes courtes FA-S62VS 150-162MHZ, 20 programmations des fréquences et 20 chargeurs rapides « Intelligents » # BC190 01 pour un montant de 9 996 \$ plus taxes.

ADOPTÉ.

281-10-2016

SEMAINE DE PRÉVENTION – AUTORISATION DE BUDGET

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Robert Pelletier

et résolu à l'unanimité qu'un budget de 1 000 \$ soit alloué au Service d'incendie pour les activités de la semaine de prévention et d'Halloween.

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 02 22000 610 « Aliment-boisson ».

ADOPTÉ.

LOISIRS ET CULTURE

282-10-2016

DEMANDE DE SUBVENTION - DESJARDINS

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par François Monière

et résolu à l'unanimité que M.

Jean Lefebvre, directeur du Service des loisirs et de la culture, soit autorisé à présenter une demande de subvention de 25 000 \$ à Desjardins dans le cadre du projet de construction d'une toiture sur la patinoire.

De plus, que M. Jean Lefebvre, soit autorisé à signer tous les documents en rapport avec ladite demande de subvention.

ADOPTÉ.

ACTIVITÉS

M. le maire, Stéphane Roy, donne un compte-rendu des activités passées, en cours et à venir.

283-10-2016

FOURNITURES ET ÉQUIPEMENTS (PANNEAUX D'AFFICHAGE)

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Joanne St-Louis

et résolu à l'unanimité

d'autoriser le directeur du Service des loisirs et de la culture à procéder à l'achat de divers panneaux d'affichage au montant approximatif de 200 \$.

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 02 70120 522 « *Entretien et réparation* ».

ADOPTÉ.

284-10-2016

FOURNITURES ET ÉQUIPEMENTS (BALAYEUSE ET AUTO-RÉCUREUSE – C. DE C.)

Proposé par François Monière
appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité

d'autoriser le directeur du Service des loisirs et de la culture à procéder à l'achat d'une balayeuse et d'une auto-récureuse, de Centre d'hygiène, au coût approximatif de 3 500 \$ pour les besoins du centre communautaire situé au 64, rue Principale.

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 02 70120 522 « *Entretien et réparation* ».

ADOPTÉ.

285-10-2016

CONTACT CULTUREL LAURENTIDES

Proposé par Julie Sylvestre
appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité que le

conseiller, François Monière, soit autorisé à participer à l'événement régional de réseautage à Contact Culturel Laurentides qui se tiendra à Sainte-Adèle le jeudi 20 octobre 2016.

De plus, que les frais d'inscription et de déplacement soient à la charge de la Municipalité.

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 02 70120 310 « *Frais de déplacement* ».

ADOPTÉ.

M. LE MAIRE, STÉPHANE ROY, QUITTE SON SIÈGE. IL EST 20 H 25.

286-10-2016

SUBVENTION CPPB – 2E TRANCHE

ATTENDU QUE la municipalité verse sur demande de la Corporation du Parc du Poisson-Blanc, un montant adopté par le budget, servant à la continuité des activités de fonctionnement;

ATTENDU QUE la somme adoptée pour la continuité des activités de fonctionnement est de 60 000 \$ pour l'année 2016, devant être déboursé en deux versements égaux;

ATTENDU QU'UN premier versement a déjà été effectué en février 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Pelletier, appuyé par Joanne St-Louis et résolu à l'unanimité de verser le deuxième versement de 30 000 \$ à la Corporation du Parc du Poisson-Blanc.

Des fonds sont disponibles au poste budgétaire n° 02-19000-996 (Subv.-Organisme OSBL).

ADOPTÉ.

287-10-2016

APPEL D'OFFRES - BIBLIOTHÈQUE

Proposé par François Monière

appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité qu'un

appel d'offre soit publié sur SE@O pour la construction de la nouvelle bibliothèque.

ADOPTÉ.

M. LE MAIRE, STÉPHANE ROY, REPREND SON SIÈGE. IL EST 20 H 26.

288-10-2016

ACHAT POUBELLES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES

Proposé par Julie Sylvestre

appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité

d'autoriser l'achat de 5 poubelles intérieures Multiplus et de 10 poubelles extérieures Tulia de *NI Corporation* au montant approximatif de 14 220 \$ plus taxes, conditionnellement à l'acceptation de la demande d'aide financière présentée à Éco Entreprises pour un remboursement de 70 % du prix coûtant de chaque équipement.

ADOPTÉ.

289-10-2016

PERMIS DE STATIONNEMENT – CAISSE DESJARDINS

Proposé par Sylvie St-Louis

appuyé par Joanne St-Louis

et résolu à l'unanimité

d'accorder un permis temporaire à Caisse Desjardins pour le stationnement d'une caisse mobile sur le terrain situé en face de l'église. De plus, qu'un montant de 100 \$ soit facturé à Caisse Desjardins tel que stipulé au règlement d'urbanisme.

ADOPTÉ.

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Joanne St-Louis
et résolu à l'unanimité que la
présente séance soit levée. Il est 20 h 30.

ADOPTÉ.

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS, P.Q.

Par
maire

Par
sec.-trés./dir. gén.

Je, Stéphane Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Stéphane Roy
Maire